

Panorama des Solutions Habitat



Version du 24/08/2017



Quels solutions habitat pour accompagner le vieillissement de la population en s'adaptant aux choix de vie des citoyens ?

A - Adapter le logement

L'ergothérapie, une ressource en développement

Optimiser le déploiement des aides techniques :

- Kits Prévention (CARSAT, inter-régimes)
- Technicothèque

Optimiser le déploiement des aides technologiques :

- Domotisation (neufs et rénovation)
- Téléassistance et téléassistance avancée
- La Poste
- IsèreAdom

Adaptation du logement :

- Aides de l'ANAH pour les travaux d'amélioration
- Aides complémentaires
- Déduction Taxe Foncière

Labels aménagement du logement

B - Poursuivre le parcours résidentiel grâce à des solutions adaptées

Programmes intergénérationnels

- Cohabitation solidaire intergénérationnelle
- Accueil familial
- Résidences et quartiers intergénérationnels

L'habitat regroupé

- Béguinage
- Des logements-foyers aux résidences autonomie
- Résidences services

Vers les structures médico-sociales

- MARPA
- EHPA
- EHPAD

C – Accompagner les seniors dans leur bien-vieillir

Téléassistance extraits du rapport du PIPAME

Exemples d'opérateur : H2AD, Bluelinea

Fiches SAAD, SSIAD, SPASAD

Réseau Ville amie des Aînés

D – Expérimenter les solutions habitat de demain

Seniors Connect+ de Groupe SOS

M@DO de la Fondation Partage et Vie

Quels solutions habitat pour accompagner le vieillissement de la population en s'adaptant aux choix de vie des citoyens ?

A - Adapter le logement

L'ergothérapie, une ressource en développement

Optimiser le déploiement des aides techniques :

- Kits Prévention (CARSAT, inter-régimes)
- Technicothèque

Optimiser le déploiement des aides technologiques :

- Domotisation (neufs et rénovation)
- Téléassistance et téléassistance avancée
- La Poste
- IsèreAdom

Adaptation du logement :

- Aides de l'ANAH pour les travaux d'amélioration
- Aides complémentaires
- Déduction Taxe Foncière

Labels aménagement du logement

B - Poursuivre le parcours résidentiel grâce à des solutions adaptées

Programmes intergénérationnels

- Cohabitation solidaire intergénérationnelle
- Accueil familial
- Résidences et quartiers intergénérationnels

L'habitat regroupé

- Béguinage
- Des logements-foyers aux résidences autonomie
- Résidences services

Vers les structures médico-sociales

- MARPA
- EHPA
- EHPAD

C – Accompagner les seniors dans leur bien-vieillir

Téléassistance extraits du rapport du PIPAME

Exemples d'opérateur : H2AD, Bluelinea

Fiches SAAD, SSIAD, SPASAD

Réseau Ville amie des Aînés

D – Expérimenter les solutions habitat de demain

Seniors Connect+ de Groupe SOS

M@DO de la Fondation Partage et Vie

A - Adapter le logement

L'ergothérapie

Présentation du concept

L'ergothérapeute est un professionnel de santé, diplômé d'état, qui intervient auprès de personnes en situation de handicap physique, mental, psychique et sensoriel, afin d'améliorer leur qualité de vie et favoriser leur bien-être : il évalue leurs capacités, besoins, environnement et élabore un plan d'intervention global.

Objectifs

- Prendre en compte la personne dans sa globalité
- Evaluation de la situation
- Plan d'intervention global : avec ou sans travaux, appareillages, aides techniques ou technologiques

Publics visés

Personnes âgées ou en situation de handicap

Parties prenantes

Conseils Départementaux, hôpitaux, EHPAD, IRC (CARSAT...)

A noter

- Nombreuses créations d'IFE (instituts de formation en ergothérapie) depuis 5 ans
- Développement de services proposant des services complets de type Merci Julie



982
ergothérapeutes
en région
Grand Est
dont 68 en libéral
Un Institut de
formation à
l'ergothérapie à
Nancy

A - Adapter le logement

Optimiser le déploiement des aides techniques : Kits Prévention (CARSAT, inter-régimes)

Présentation du concept

Le « Kit Prévention » est un ensemble d'aides techniques financées par les caisses de retraites sous la forme de forfaits. Pour un bénéficiaire, une évaluation au domicile d'un service mandaté est nécessaire.

L'évaluateur, souvent de profil travailleur social, évalue les risques du domicile, donne des conseils puis préconise des aides techniques rentrant dans le champ du Kit Prévention (rehausseurs de WC, planche de transfert, tabouret de douche, barre d'appui...).

La prise en charge financière inclut l'achat des matériels et la pose au domicile.

Objectifs

- Favoriser le maintien à domicile, prévenir la perte d'autonomie
- Réduire le risque de chutes et favoriser la sécurité du logement

Publics visés

- Être âgé d'au moins 55 ans
- Ne pas percevoir ou être éligible à la PSD, APA, ACTP, PCH, allocation veuvage, HAD ni être hébergé dans une famille d'accueil

Parties prenantes

Caisses de retraites – structures évaluatrices



CARSAT Nord-Est :
Forfaits de 100, 200
et 300 € pour le
financement et
l'acquisition de petits
matériels comme des
rampes d'escaliers.

A - Adapter le logement

Optimiser le déploiement des aides techniques : Technicothèque

Présentation du concept

Les technicothèques ont été développées notamment dans le cadre des appels à projet de la CNSA dédiés aux aides techniques et leur économie circulaire. Elles ont pour objectif de favoriser l'accès aux aides techniques pour les personnes âgées et en situation de handicap. 9 départements français développent actuellement ou ont mis en place cette solution.

Financées principalement par les Conférences des financeurs, elles permettent aux personnes le souhaitant de bénéficier d'une évaluation par un ergothérapeute et d'être accompagnées par un travailleur social pour l'achat et la mise en place des aides techniques.

Objectifs

- Permettre l'avance de fonds et personnaliser les modalités de remboursement,
- Diminuer le délai entre la préconisation et l'accès aux aides techniques,
- Diminuer le coût pour l'accès aux aides techniques,
- Evaluer l'effectivité de la prise en charge et l'usage de l'aide technique.

Publics visés

Personnes bénéficiant de la PCH, du Fonds de compensation ou de l'APA

Parties prenantes

MDPH – Conseil Départemental – Distributeurs d'aides techniques - Opérateur externe (selon le modèle adopté par le département) - CENTICH



La technicothèque de Meurthe et Moselle sera opérationnelle dès septembre 2017.

Financée par la Conférence des Financeurs et gérée par la MDPH, La Moselle prépare un projet similaire.



A - Adapter le logement

Optimiser le déploiement des aides technologiques: Domotisation (neufs et rénovation)

Présentation du concept

La domotique est l'ensemble des techniques de l'électronique, d'automatisme, de l'informatique et des télécommunications pour gérer les éléments du bâtiment, notamment dans le domicile du particulier. Elle peut intervenir dans différents domaines : l'énergie, la sécurité, le confort, la santé, le multimédia. La mise en place peut se faire aussi bien dans le neuf que dans l'ancien, cependant la rénovation est moins coûteuse.



Objectifs

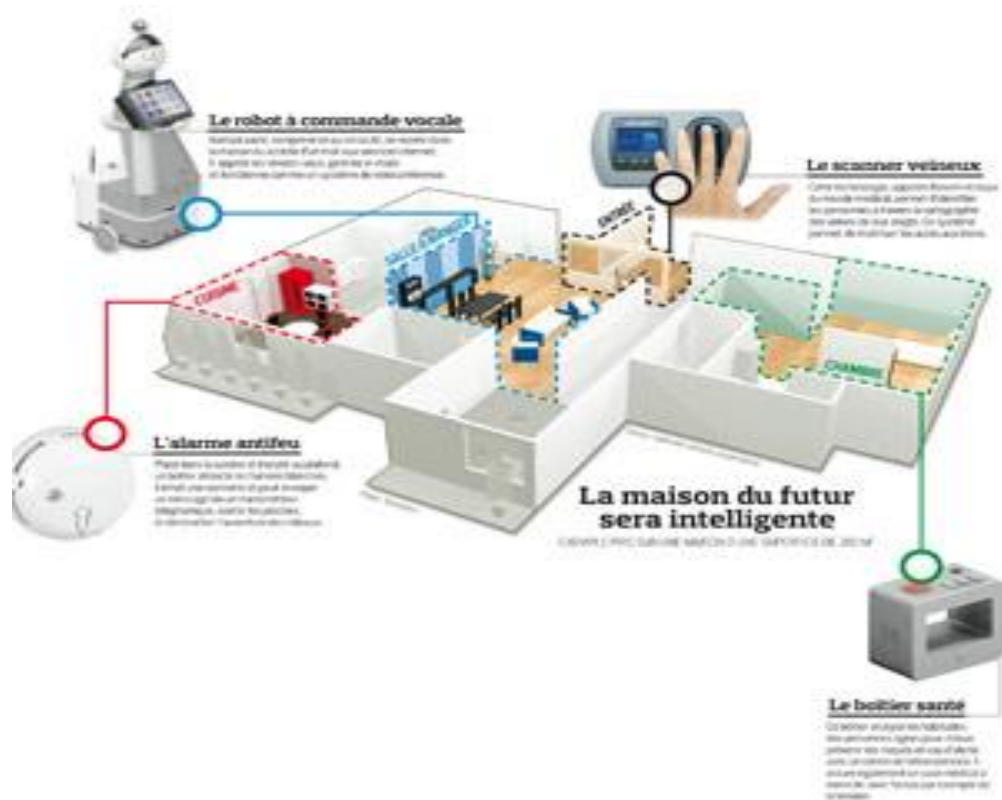
- Gain d'autonomie
- Limiter les efforts et rester serein
- Un logement toujours adaptable et évolutif

Publics visés

- Tout public
- Particulier et/ou Etablissement

Parties prenantes

- Particulier, électricien, constructeur
- ARS, Conseil départemental, établissements recevant du public (ex.EHPAD), constructeur, électricien domotique



A - Adapter le logement

Optimiser le déploiement des aides technologiques: Domotisation (neufs et rénovation)

« **Les Jardins de Daphné** »: l'appel à projet lancé par la mairie de Riedisheim, dans le Haut-Rhin, pour la construction d'une résidence pour les Seniors entièrement domotisée.

-Livraison en **automne 2017**.

-Montant des opérations: **7 millions** d'euros.

-Résidence comptant 57 logements répartis en deux immeubles et un jardin paysagé de 3300m².

-**Solution domotique** supervisée par Medetic, association alsacienne pour l'usage raisonné des technologies de communication dans la médecine à distance, le maintien à domicile des personnes âgées ou leur logement en établissements.

-Capteurs présents dans toute la résidence (sols, murs, prises murales, etc.) et en mesure de détecter et d'alerter sur une chute ou des faits inhabituels par rapport aux données préenregistrées.

Résidence pour personnes âgées, « Pôle Nelly Berthold », à Dieue-sur-Meuse, incluant la domotique :

-Ouverture de cette résidence prévue en 2019.

-Montant des opérations: 4,5 millions d'euros.

-Construction d'une trentaine de logements indépendants dans le parc de 7000 m² de la maison «Berthold ».

-Des logements allant du T1 au T3 avec accessibilité, sécurité, adaptabilité, ergonomie et domotique intégrée; des espaces ouverts sur l'extérieur de 810m² ; un restaurant , une salle multi-activités, un espace bien-être, une bibliothèque-salon de thé et un espace numérique sont disponibles.

-Des services à la carte en illimité seront à disposition des résidents (télé-vigilance)

A - Adapter le logement

Optimiser le déploiement des aides technologiques : Téléassistance et téléassistance avancée

Présentation du concept

La téléassistance est un système permettant de sécuriser les personnes fragiles lorsqu'elles sont seules à domicile. Ces personnes peuvent déclencher une alerte manuellement (montre ou médaillon) ou automatiquement dans le cas des téléassistances avancées (des capteurs détectent une situation à risque). L'alerte est envoyée vers une plateforme téléphonique et/ou les aidants proches qui alertent les secours si nécessaire.

Objectifs

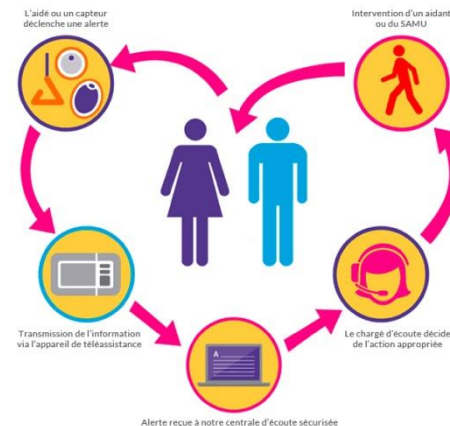
- Sécuriser la personne fragile dans son domicile
- Identifier les situations à risque et intervenir rapidement
- Rassurer les aidants familiaux et soulager leur fardeau

Publics visés

- Personnes fragiles, isolées
- Personnes risquant de chuter ou d'avoir des malaises

Parties prenantes

MDPH, Conseil départemental, Communes, Mutualités, Associations d'aide aux personnes âgées, Sociétés privées



- « **Aube écoute** »
 - Mis en place depuis 1987 par le Conseil général de l'Aube.
 - Plus de 2300 personnes actuellement équipées dans l'Aube (9 euros par mois).
 - Possibilité de lancer un appel de chez soi et de recevoir une aide ou un secours, de jour comme de nuit, par le biais d'un service d'écoute.
 - But: pouvoir continuer à vivre chez soi dans les meilleures conditions, tout en rassurant l'utilisateur et son entourage.

A - Adapter le logement

La Poste

Présentation du concept

B2B : La Poste propose aux collectivités locales et aux entreprises Proxi vigie Cohesio, un service qui permet de mettre en place des actions sociales adaptées en confiant au facteur des visites de lien social et d'alerte au domicile de personnes âgées, fragiles et/ou isolées (par ex canicule, grand froid, fêtes)

B2C : depuis fin 2016, La Poste commercialise Veiller sur mes parents : le facteur rend visite à une personne âgée entre une et six fois par semaine, et remonte un compte-rendu via son smartphone. Un service de téléassistance complète le service.

La Poste commercialise aussi Ardoiz, une tablette conçue pour les seniors, et a pris le contrôle d'Axeo Services, société de services à domicile.

La Poste expérimente différentes solutions dont des serrures connectées, facilitant l'intervention de ses agents ou d'autres professionnels.

Une expérimentation est en cours dans les Landes, intégrant des technologies (téléassistance, chemin lumineux), une application de rappel de tâches, avec une coordination transverse

Objectifs

- Proposer des solutions locales et économiques de lien social
- Accompagner la transformation de La Poste vers de nouveaux services

Publics visés

- Personnes âgées, fragiles ou isolées

Parties prenantes

Collectivités locales, aidants



Proxi
vigie | Cohesio



Veiller sur
mes parents
Une entreprise du Groupe La Poste

Veiller sur mes parents
-Visites régulières avec
des passages allant de
une à six fois par semaine.
-Service de téléassistance
permanent
-Coût de souscription:
19,90 euros par mois

A - Adapter le logement

IsèreAdom

Présentation du concept

Plate-forme d'information pour répondre aux besoins de maintien à domicile et à développer des processus d'articulation des aides humaines et des aides techniques, pour éviter les ruptures de prises en charges, les hospitalisations évitables et faciliter les entrées / sorties d'hôpital

Trois volets d'offres de services seront expérimentés et évalués en 2017 :

- Une plate-forme téléphonique proposera une gamme d'aides et de services à domicile. Le dispositif facilitera ainsi la coordination de tous les intervenants à domicile (infirmières, assistants de vie, kinésithérapeutes...)
- Un site Web permettra d'accéder à toutes les informations et tous les annuaires sur les services médicaux, sociaux, assistance à domicile...
- Une offre d'équipements, de prévention et de prise en charge sera coordonnée auprès de 600 personnes réparties en 4 groupes (fragiles, chutes, cardiaques, cancer).

Objectifs

- Favoriser l'environnement des personnes âgées, le bien vieillir
- Créer des environnements urbains permettant aux personnes âgées de rester actives en bonne santé et de continuer à participer à la vie sociale
- Mieux vivre ensemble

Publics visés

- Personnes âgées dépendantes ou présentant des problèmes de santé

Parties prenantes

CD, ARS, CPAM, CARSAT, AG2R, APICIL, Caisse des dépôts, Europe, industriels



MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT
DURABLE

Aides de l'ANAH pour les travaux d'amélioration

Présentation du concept

L'Agence Nationale de l'Habitat propose, sous certaines conditions, une aide financière pour adapter son logement. Deux catégories ont été définies : Ressources très modestes (une aide de 50% du montant total des travaux HT peut être accordée) – Ressources modestes (aide de 35% du montant total des travaux HT). Cet aide peut être couplée à une subvention visant à financer des travaux d'économies d'énergie.

Objectifs

- Faciliter l'adaptation de son logement
- Favoriser l'accessibilité et le maintien à domicile

Publics visés

- Niveau de ressources inférieur à certains plafonds (spécifique en IDF)
- Le logement doit avoir plus de 15 ans
- Résidence principale

Parties prenantes

Opérateurs de type SOLIHA si programmation d'une réhabilitation accompagnée (OPAH – PIG), CD et MDPH peuvent venir en complément de l'aide, services sociaux pour l'accompagnement au montage du dossier.



Le Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle (CALM) :

-Association départementale à but non lucratif à vocation sociale, créée en 1952.

-Vise l'amélioration des logements et du cadre de vie.

-Le CALM est membre de la Fédération nationale SOLIHA.

Aides complémentaires pour les travaux d'amélioration

Présentation du concept

Certaines collectivités territoriales (région, département, communauté de communes, commune) accordent des aides, des prêts, voire des subventions selon des conditions définies localement. Les caisses de retraite complémentaire proposent également parfois des aides. Des crédits d'impôts peuvent être octroyés pour certaines dépenses réalisées pour installer des équipements pour personnes âgées ou handicapées.

Objectifs

- Faciliter l'adaptation de son logement
- Favoriser l'accessibilité et le maintien à domicile

Publics visés

- Propriétaires & locataires
- Conditions de revenus
- Travaux par des professionnels à commencer après traitement du dossier

Parties prenantes

Ville, EPCI, Caisses de retraite



Dans la région Grand Est, les Communautés Urbaines de Strasbourg et de Reims Métropole proposent des opérations d'amélioration de l'habitat:

-À titre d'exemple, à Reims, le but est de rénover 430 logements –datant de plus de 15 ans- pour un coût total de 16 millions d'euros.

-L'objectif est à la fois d'améliorer la performance énergétique, de lutter contre l'habitat indigne et dégradé, de favoriser l'adaptation des logements occupés par des personnes âgées en perte d'autonomie, de générer une offre de logements locatifs, d'améliorer le cadre de vie, de préserver le patrimoine local et de favoriser les réhabilitations de qualités.

Déduction Taxe Foncière

Présentation du concept

Sous conditions les propriétaires de logements sociaux, peuvent se voir accorder un dégrèvement de la taxe foncière. Les dépenses engagées doivent être réalisées pour des travaux d'accessibilité et d'adaptation des logements aux personnes en situation de handicap (cheminement extérieur, emplacement de stationnement, parties communes, travaux d'accessibilité et d'adaptation du logement).

Abattement de 30 % sur la base d'imposition à la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Objectifs

- Faciliter l'accessibilité et adapter les logements des personnes en situation de handicap (personnes handicapées physiques, personnes à motricité réduite et personnes atteintes de déficiences sensorielles)
- Améliorer la qualité de vie urbaine (Qualité de cadre de vie, cohésion social, développement social)

Publics visés

- Organismes d'habitations à loyer modéré, immeubles appartenant à une société d'économie mixte et organismes mentionnés à l'article L. 365-1 du CCH
- Bailleurs de logements sociaux dans les Quartiers Prioritaires de la Ville

Parties prenantes

EPCI - bailleurs - parties prenantes du contrat de ville



Convention triennale (2016/2018) d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la métropole du Grand Nancy.

*Organisme HLM :
Nouveau Logis de l'Est*

Labels aménagement du logement

Présentation du concept

Dans le cadre de l'aménagement du logement, plusieurs labels ont été créés afin de garantir aux personnes en perte d'autonomie notamment, une qualité de service. Ces labels, par le biais de formations, de diagnostics et de plans d'actions, permettent aux professionnels du bâtiment de s'engager à apporter une réponse sur-mesure respectant la réglementation aux personnes.

Exemples :

- Le label **HANDIBAT®** a pour objectif d'apporter une information fiable, homogène et objective sur les compétences des professionnels intervenant dans le domaine de l'accessibilité du bâti, ainsi que sur l'accessibilité des sites et la qualité des équipements pour tous les types de handicaps ou de mobilité réduite. (*+ de 150 artisans ont le label HANDIBAT ® dans le Grand Est*)
- L'association **QUALIBAT** propose différents labels de qualification et de certification à destination des professionnels du bâtiment afin que, ces derniers, puissent faire reconnaître leur compétences. Le sérieux et le professionnalisme sont mis en avant.
- Le label **Les pros de l'accessibilité** a été mis en place par la Fédération Française du Bâtiment afin de répondre aux besoins d'accessibilité des bâtiments aux personnes âgées, handicapées ou à mobilité réduite.
- Le label **HS2®**, Haute Sécurité Santé, permet aux bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers et collectivités locales, par exemple, d'évaluer la qualité de leurs logements, le matériel, la sécurité, la proximité des services afin que ces acteurs puissent proposer des solutions, des aménagements, des rénovations répondant aux besoins des résidents seniors. Ce label, centré sur la personne, s'inscrit dans la continuité du HQE.



Le Département du Bas-Rhin, le CEP-CICAT et les corporations alsaciennes ont mis en place le label « Artisans Accessibles d'Alsace ». 99 artisans alsaciens l'ont obtenu.

Quels solutions habitat pour accompagner le vieillissement de la population en s'adaptant aux choix de vie des citoyens ?

A - Adapter le logement

L'ergothérapie, une ressource en développement

Optimiser le déploiement des aides techniques :

- Kits Prévention (CARSAT, inter-régimes)
- Technicothèque

Optimiser le déploiement des aides technologiques :

- Domotisation (neufs et rénovation)
- Téléassistance et téléassistance avancée
- La Poste
- IsèreAdom

Adaptation du logement :

- Aides de l'ANAH pour les travaux d'amélioration
- Aides complémentaires
- Déduction Taxe Foncière

Labels aménagement du logement

B - Poursuivre le parcours résidentiel grâce à des solutions adaptées

Programmes intergénérationnels

- Cohabitation solidaire intergénérationnelle
- Accueil familial
- Résidences et quartiers intergénérationnels

L'habitat regroupé

- Béguinage
- Des logements-foyers aux résidences autonomie
- Résidences services

Vers les structures médico-sociales

- MARPA
- EHPA
- EHPAD

C – Accompagner les seniors dans leur bien-vieillir

Téléassistance extraits du rapport du PIPAME

Exemples d'opérateur : H2AD, Bluelinea

Fiches SAAD, SSIAD, SPASAD

Réseau Ville amie des Aînés

D – Expérimenter les solutions habitat de demain

Seniors Connect+ de Groupe SOS

M@DO de la Fondation Partage et Vie

Cohabitation solidaire intergénérationnelle

Présentation du concept

La cohabitation solidaire intergénérationnelle consiste à mettre en relation un jeune en recherche de logement avec un senior disposant d'une chambre, et à veiller au respect de la charte qui encadre le dispositif.

Le Réseau CoSI fédère 28 structures en France métropolitaine et dans les DOM TOM.

Objectifs

- Les structures facilitent aux jeunes l'accès à un logement, ce qui favorise leur mobilité, la réussite de leurs études, leur insertion dans la vie professionnelle...
- Les membres du réseau permettent également aux seniors de rester à leur domicile, de conserver un lien social sécurisant, rafraichissant.
- Pour certains, la cohabitation procure également un complément de revenu.

Publics visés

- Personnes âgées
- Étudiants

Parties prenantes

Collectivités locales dont Conférence des financeurs



COHABITATION
SOLIDAIRE
INTERGÉNÉRATIONNELLE

-Association parisienne à l'origine de l'initiative (Pari Solidaire), créée en 2004, suite à la canicule de l'été 2003 et inspirée d'un exemple espagnol.

-Seulement active à Paris et en Ile-de-France, l'association a par la suite créé COSI, réseau ayant pour projet d'étendre la Cohabitation Intergénérationnelle sur l'ensemble du territoire français.

-En 2013, le Pari Solidaire était à l'origine de 2 300 cohabitations.

-28 associations font désormais parti du réseau COSI et oeuvrent en faveur de la cohabitation dans plusieurs grandes villes comme Marseille, Paris, Tours, Orléans, Nantes, Nancy, Lyon et Metz.

Accueil familial

Présentation du concept

Consiste à recevoir à son domicile une ou plus personnes âgées ou handicapées (dans la limite de 3 maximum) et à leur apporter l'assistance dont elles ont besoin.

L'accueillant a droit à 5 semaines de congés par an.

Le Conseil Département délivre l'agrément et fait le suivi social et médico-social.

La personne accueillie doit trouver un confort physique et un bien être moral au sein du logement (déplacement libre, chambre individuelle...).

Peut être permanent, temporaire, à temps complet ou partiel.

Objectifs

- Offrir un accueil familial sécurisant, en conservant une intimité
- Rester dans sa région

Publics visés

- Personnes âgées ou personnes handicapées

Parties prenantes

CD, l'opérateur



CetteFamille propose au réseau des familles d'accueil de se retrouver afin de partager leurs expériences.

- La région Grand-Est, compte ainsi 726 accueillants familiaux;
- 209 en Haute-Marne
- 73 en Bas-Rhin
- 92 dans l'Aube
- 42 dans les Ardennes
- 38 dans le Haut-Rhin
- 69 dans la Marne
- 47 en Meurthe-et-Moselle
- 23 dans la Meuse
- 85 en Moselle
- 44 dans les Vosges

Résidences et quartiers intergénérationnels

Présentation du concept

A l'intérieur d'ensembles immobiliers, des logements adaptés aux personnes âgées non dépendantes sont créés.

Une charte de « Bon Voisin'âge » peut être instaurée. Certaines personnes peuvent être désignées également pour avoir un rôle de vigie auprès de personnes âgées

Des équipements peuvent être partagés, comme une salle commune.

Objectifs

- Construire un cadre favorisant les échanges intergénérationnels
- Réduire l'isolement des publics fragiles

Publics visés

-Personnes âgées non dépendantes, familles, jeunes....

Parties prenantes

Bailleur social, associations, opérateurs privés, CCAS, collectivités



À Strasbourg (quartier Rivétoile), Habitat et Humanisme Alsace Nord -Réalisation de 45 logements à vocation intergénérationnelle par Habitat et Humanisme Alsace Nord

-Destiné à accueillir des personnes à faibles ressources et souffrant d'isolement (familles monoparentales, jeunes étudiants ou travailleurs et Seniors non dépendants) .

Aperçu d'une autre région :
La Résidence Urbaine de France à Cesson en Ile-de-France comprend 80 logements répartis en quatre bâtiments.

-Avec une majorité de logements de petite taille (entre le T1 et le T3) pour accueillir une majorité d'étudiants et de personnes âgées.

-Petit nombre de logements pour favoriser les échanges et les solidarités entre habitants.

Béguinage

Présentation du concept

Ensemble pavillonnaire construit sur le modèle des anciens béguinages (lieux où vivaient des communautés religieuses).

Les béguinages regroupent généralement moins de 20 logements privés de plain-pied en location ou propriété. Des commerces sont présents.

Très développés dans le Nord de la France.

Objectifs

- Vocation sociale quand gérés par les collectivités locales
- Proposer un environnement sécurisant et convivial
- Développer philosophie de l'entraide et de la solidarité
- Préserver les bâtiments religieux

Publics visés

-Personnes âgées ou handicapées

Parties prenantes

Promoteurs immobiliers, collectivités locales



Initiative : « Habitat partagé – habitat accompagné » (Alsace) :
Projet porté par l'entreprise solidaire « Familles solidaires » qui propose plusieurs formes de résidences pour les Seniors sous le mode du financement de l'épargne solidaire.



Résidence pour Seniors composée de neuf appartements (allant du T2 au T3) dans la commune de Riedisheim.
-Aménagée dans l'ancien Couvent des Pères Rédemptoristes depuis janvier 2016.

Des logements foyers aux résidences autonomie

Présentation du concept

Les logements foyers sont nés de la loi de rénovation de l'habitat de 1957. Avec la loi ASV entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, ils devraient ainsi disparaître pour devenir des « résidences autonomie ». Des prestations minimales, individuelles ou collectives, doivent ainsi être proposés aux résidents avec un objectif de prévention de la perte d'autonomie (gestion administrative, service de restauration, de blanchissement, dispositif de sécurité, de communication...).

Les résidences autonomie proposent ainsi des petits appartements où la personne peut emménager avec ses meubles. Elles ne sont pas médicalisées, aucun soin n'est assuré en interne.

La proportion de GIR 1 à 3 ne doit pas dépasser 15% de la capacité autorisée.

Objectifs

- Solution alternative entre le maintien à domicile et l'accueil en maison de retraite en permettant une vie indépendante
- Proposer un cadre de vie sécurisé, confortable et conviviale
- Développer une culture de prévention et d'autonomie

Publics visés

- Personnes à faibles revenus
- GIR 4-5
- Personnes âgées d'au moins 60 ans, surtout en zones rurales

Parties prenantes

Communes, bailleurs, CD, caisses de retraite



L'Association de Résidences-Foyers (ARFo) gère 17 résidences-autonomie dans la région de Reims. 1400 retraités autonomes sont ainsi accueillis dans des logements allant du studio au F3.

Quelques chiffres :

- 44 résidences autonomie en Meurthe-et-Moselle.
- 6 résidences autonomie dans la Meuse.
- 44 résidences autonomie en Moselle.
- 10 résidences autonomie dans les Vosges.

Résidences services

Présentation du concept

Les résidences services ne sont pas des établissements médico-sociaux. Elles sont gérées par des structures privées commerciales ou associatives. Offre commerciale, elles peuvent parfois correspondre à une offre de logement social. L'objectif principal n'est pas la prévention de la perte d'autonomie.

Les logements proposés peuvent être de taille plus importante que dans les résidences autonomie. Une gamme de services plus ou moins étendue est proposée.

Souvent plus luxueuses, une salle de sport, une piscine peuvent être présentes.

Objectifs

- Procurer aux résidents une indépendance
- Garantir une convivialité

Publics visés

- Personnes âgées autonomes, ayant les moyens

Parties prenantes

Investisseurs, gestionnaires-exploitants (10 opérateurs majeurs émergent)



Au cœur du quartier historique de Nancy, le groupe Jardins d'Arcadie ouvre une résidence à partir de Juillet 2017:

-97 appartements meublés du studio au T4 seront proposés à la location.

-Des services à la carte seront proposés (restauration, services à la personne, sorties...) et des services inclus (personnels présents jour et nuit, téléassistance, conciergerie, service de coordination, animations, ...).

MARPA

Présentation du concept

Concept né d'une expérimentation en 1986/1987. Petites unités de vie en milieu rural, d'une capacité strictement inférieure à 25 lits. Mode de vie « comme chez soi ».

Marque déposée appartenant à la MSA, label attribué par la caisse centrale de la MSA.

Les communes et communautés de communes doivent porter le projet en apportant gratuitement un terrain viabilité en centre bourg d'environ 4000 à 5000 m².

Spécificité : s'inscrivent dans un réseau dont l'adhésion à une charte constitue le cadre de référence.

Objectifs

- Préservation de l'autonomie par la promotion de la participation des personnes
- Fournir un habitat adapté et sécurisé
- Ouvert sur l'extérieur pour favoriser la vie sociale

Publics visés

- Personnes âgées disposant de revenus modestes

Parties prenantes

MSA, CCMSA, associations, CCAS, Communes, Communautés de communes
Bénéficie des prêts aidés de l'Etat (PLS et PLUS)



Un exemple de MARPA : Les Vergers du Mont à Bréchaumont dans le Haut-Rhin :

-Créé en 2001, cet établissement se situe à mi-chemin entre un foyer-logements et une maison de retraite traditionnelle.

-Composée de 24 chambres, avec restauration midi et soir ainsi que de nombreuses animations.

Quelques chiffres :

- La région Grand-Est est composée de 11 MARPA :
 - 1 dans Les Ardennes
 - 3 dans la Marne
 - 1 dans l'Aube
 - 1 dans la Meuse
 - 1 en Haute-Marne
 - 1 en Meurthe-et-Moselle
 - 3 dans le Haut-Rhin

EHPA

Présentation du concept

Les Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées sont des établissements d'hébergement dédiés à l'accueil de personnes âgées valides et relativement autonomes.

Les prestations proposées sont les suivantes : hébergement, restauration, animation, entretien du linge, soins courants éventuellement.

Si la personne a besoin d'une aide plus importante, elle fait appel elle-même à des services infirmiers ou médicaux, ou à un service d'aide à domicile.

Les EHPA signent une convention uniquement avec le Conseil départemental qui apporte des financements pour le fonctionnement de l'établissement. Certains peuvent recevoir des dotations de l'Agence Régionale de la Santé pour la dispensation de soins courants.

Publics visés

- Personnes âgées pas ou peu dépendantes, disposant de moyens financiers

Parties prenantes

CD (ARS), opérateurs, CCAS



La maison de retraite Saint-Léon à Wolxheim, dans le Bas-Rhin EHPA de 24 places, en l'occurrence ici réservé aux membres de la Congrégation du Saint-Esprit

EHPAD

Présentation du concept

Les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes sont des établissements d'hébergement médicalisés qui ont vocation à accueillir des personnes âgées dépendantes, sur le plan physique et/ou psychique.

L'EHPAD est un établissement qui a signé une convention tripartite de 5 ans avec le département et l'État qui l'oblige à respecter un cahier des charges et à avoir une démarche qualité ce qui assure donc aux personnes âgées un accueil dans les meilleures conditions de sécurité, d'hygiène et de confort. La DDASS effectue des contrôles réguliers et garantit le bon fonctionnement de ces établissements.

Certains EHPAD proposent de l'accueil de jour, de l'hébergement temporaire, pour s'adapter plus finement aux besoins des bénéficiaires et apporter du répit aux aidants.

Publics visés

- Personnes âgées dépendantes

Parties prenantes

CD (ARS), opérateurs, CCAS



L'EHPAD « Les Sources » à Montbronn, en Moselle, ouvert en mars 2016 :

- Capacité d'accueil de 64 résidents
- Libre circulation des résidents avec des installations adaptées aux besoins individuels (ascenseurs, barres de maintien, accès sécurisé aux escaliers par un digicode, couleurs différentes selon les étages)
- Équipe pluridisciplinaire (médecin, infirmières, psychologue, assistantes de service logistique,...).

Quelques chiffres :

- 32 EPHAD dans les Ardennes
- 49 EHPAD dans la Marne
- 45 EHPAD dans l'Aube
- 19 EHPAD dans la Meuse
- 22 EHPAD dans la Haute-Marne
- 140 EHPAD en Moselle
- 71 EHPAD en Meurthe-et-Moselle
- 60 EHPAD dans les Vosges
- 113 EHPAD dans le Bas-Rhin
- 71 EHPAD dans le Haut-Rhin

Quels solutions habitat pour accompagner le vieillissement de la population en s'adaptant aux choix de vie des citoyens ?

A - Adapter le logement

L'ergothérapie, une ressource en développement

Optimiser le déploiement des aides techniques :

- Kits Prévention (CARSAT, inter-régimes)
- Technicothèque

Optimiser le déploiement des aides technologiques :

- Domotisation (neufs et rénovation)
- Téléassistance et téléassistance avancée
- La Poste
- IsèreAdom

Adaptation du logement :

- Aides de l'ANAH pour les travaux d'amélioration
- Aides complémentaires
- Déduction Taxe Foncière

Labels aménagement du logement

B - Poursuivre le parcours résidentiel grâce à des solutions adaptées

Programmes intergénérationnels

- Cohabitation solidaire intergénérationnelle
- Accueil familial
- Résidences et quartiers intergénérationnels

L'habitat regroupé

- Béguinage
- Des logements-foyers aux résidences autonomie
- Résidences services

Vers les structures médico-sociales

- MARPA
- EHPA
- EHPAD

C – Accompagner les seniors dans leur bien-vieillir

Téléassistance extraits du rapport du PIPAME

Exemples d'opérateur : H2AD, Bluelinea

Fiches SAAD, SSIAD, SPASAD

Réseau Ville amie des Aînés

D – Expérimenter les solutions habitat de demain

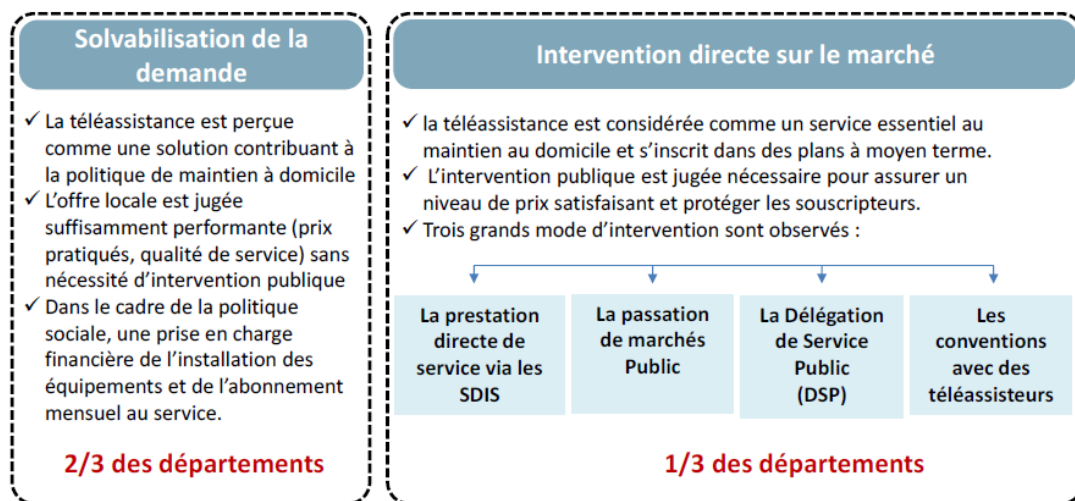
Seniors Connect+ de Groupe SOS

M@DO de la Fondation Partage et Vie

Téléassistance extraits du rapport du PIPAME

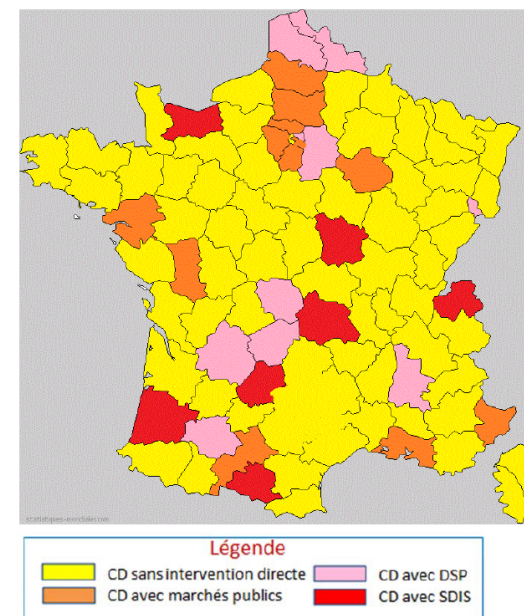
L'avenir du marché de la téléassistance et des services associés

Figure 1 : Les formes d'intervention des collectivités sur le marché de la téléassistance



Source: CODA Stratégie.

Figure 3 - La cartographie des modes d'intervention publique



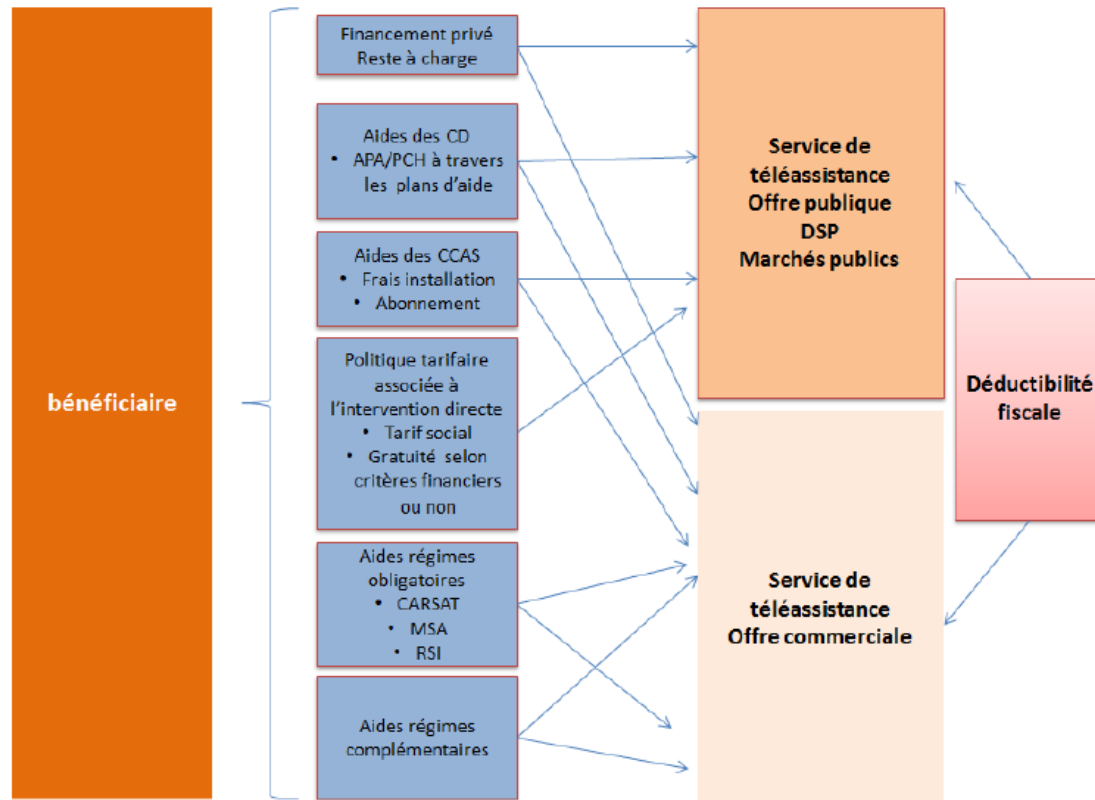
Source : CODA Strategies.

Téléassistance extraits du rapport du PIPAME

L'avenir du marché de la téléassistance et des services associés



Figure 7 - Le schéma de financement de la téléassistance



Source : CODA Strategies.

Téléassistance extraits du rapport du PIPAME

L'avenir du marché de la téléassistance et des services associés



Tableau 14 - État de l'art du marché des solutions de téléassistance

	Niveau de diffusion actuel	Image	Freins au développement du marché	Dynamique
téléassistance fixe	très largement diffusée	très stigmatisante, nouvelles offres design	faible renouvellement des matériels (technique et ergonomie)	équipement par défaut
détecteur de chute	diffusion en hausse	moyenne	limité aux chutes brutales	évolution technologique
détecteurs fumée connectés	diffusion faible	caractère obligatoire	cout non prix en charge	ambiguïté sur le caractère obligatoire
détecteurs de mouvement	diffusion très faible	intrusion?	cout non prix en charge	couplage avec de nouveaux services
capteurs/ analyse des données	diffusion très faible	modernité	installation, réglage/croisement données médicales?	analyse prédictive
domotique	diffusion très faible	modernité	cout / habitat neuf	demande promoteurs/bailleurs sociaux
équipement mobile seniors	diffusion faible	modernité, offre sur terminaux, offre sur montre connectée	pas de prise en charge au titre du maintien au domicile par les collectivités	population seniors plus jeune et active
Solution Alzheimer	diffusion très faible	médicalisation	technologie peu adaptée	établissements spécialisés
assistance fixe couplée mobile	en projet	à construire	couplage de deux solutions présentant des caractéristiques propres	nouveau marché cible
téléassistance enfants	en projet	à construire	acceptabilité	permet de faire de l'intergénérationnel sécurisation de la population
téléassistance et SAP	déploiement annoncé pour 2016	peu connue	interconnexion/interopérabilité/maillage du territoire/ubérisation	des réponses techniques et commerciales attendues
téléassisté en relation avec la téléassistance	projet	peu connue	domaine médico/social et médical	différenciation de l'offre de services
télémedecine en relation avec la téléassistance	quelques cas	peu connue, annonce en 2016	domaine médico/social et médical	meilleure prise en charge des personnes à risque

Source : Données CODA Stratégies

Exemple d'opérateur : H2AD

Télesurveillance médicale



Présentation du concept

H2AD propose un service de télésurveillance médicale : la patient à domicile utilise des objets connectés de santé (tensiomètre, balance, pilulier...), dont les données remontent à un plateau d'assistance intégrant des médecins.

Objectifs

- Réduire les durées d'hospitalisation
- Optimiser le suivi d'opérations et l'assistance

Publics visés

- Personnes isolées sortant d'hospitalisation

Parties prenantes

Opérateur, ARS, médecins hospitaliers / de ville



Télesurveillance Médicale 24/7 à Domicile

Patient à domicile
- observance
- auto mesure



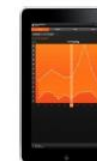
1

Concentrateur et
transmetteur sans fil
de données
médicales



2

Plateforme humaine de télémédecine
24/7
Régulation-coordination-
télésurveillance



Visualisation
multi-supports

Exemple d'opérateur : Bluelinea

Téléassistance et "EHPAD à domicile"

Présentation du concept

La société Bluelinea propose aux personnes âgées à domicile un ensemble de solutions technologiques connectées à une plateforme d'appels qui réalise un télé-suivi permanent. Les produits et services proposés sont un bouton d'appel malade, un carnet de liaison connecté, un bracelet détecteur de chutes, une balance connectée, une tensiomètre intelligent, un glucomètre connecté ainsi qu'un bracelet avec un système de géolocalisation.

Sous forme d'abonnement, différents niveaux de services sont disponibles.

Objectifs

- Protéger les patients, assister les soignants et accompagner les aidants familiaux
- Prolonger le maintien à domicile, retarder la mise en institution
- Economies financières

Publics visés

- Personnes âgées souffrant d'une perte d'autonomie
- Malades Alzheimer ou souffrant d'affections chroniques

Parties prenantes

Produits de Doro, Withings, Zembro, Visiomed Group



SAAD

Services d'aide et d'accompagnement à domicile

Présentation du concept

26 activités de SAAD sont réglementés par la DGE et offrent des avantages fiscaux : crédit ou réduction d'impôts sur le revenu à hauteur de 50%.

Au 01/01/2017 (source DARES - Février 2017) :

- 6 099 associations,
- 28 772 entreprises,
- 1 324 organismes publics (centres communaux d'action sociale)

2 modes sont possibles :

- Mode prestataire : le particulier achète une prestation effectuée à son domicile par un intervenant salarié de l'organisme,
- Mode mandataire : l'organisme mandataire sélectionne et présente au particulier l'intervenant qui effectue la prestation au domicile ; cet intervenant est salarié du particulier.

Publics visés

- Personnes âgées, handicapées, familles

Parties prenantes

DGE, Conseils départementaux via l'APA

	CA 2014 (M€)	nb d'agences
O2 care services	125	250
Axeo Services (La Poste)	40	195
Age d'Or Services (CNP)		180
ADHAP services	71	170
Azaé (A2micile)	67	130
Domidom	30	80
Bien à la maison	29	54
Domusvi Domicile	26	48
Petit fils	5	44
Vitalliance	26	36

Principaux groupes de SAAD

SSIAD

Services de soins infirmiers à domicile

Présentation du concept

Les SSIAD assurent sur prescription médicale, des prestations de soins infirmiers, d'hygiène, de confort, de prévention, d'accompagnement psychologique.

Les interventions se font au domicile, ou dans une résidence ou foyer pour personnes âgées.

Le SSIAD peut être lié à Centre hospitalier et/ou un service d'hospitalisation à domicile (HAD).

Une infirmière coordonne des aides-soignantes et des infirmières libérales.

Objectifs

- Le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles
- D'éviter une hospitalisation
- De faciliter un retour à domicile après une hospitalisation
- De faciliter si possible un retour à l'autonomie
- De prévenir ou retarder la dégradation progressive de l'état général et l'admission en EHPAD ou unité de soins longue durée

Publics visés

- Personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes
- Personnes de moins de 60 ans présentant un handicap

Parties prenantes

Infirmières libérales, hôpitaux, généralistes, ARS, réseaux de santé



SPASAD

Services polyvalents d'aide et de soins à domicile

Présentation du concept

Services assurant à la fois les missions d'un SSIAD et d'un SAAD.

La loi ASV (déc 2015) met en place des expérimentations SPASAD intégrés assurant des prestations d'aide, d'accompagnement et des soins au domicile des personnes fragiles. La loi donne également la possibilité aux SPASAD de mettre en place des actions de prévention financées dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

Objectifs

- L'accompagnement est fluide et sécurisant.
- Les démarches et le dialogue avec le service intervenant à domicile sont facilités pour les personnes et les familles.
- Elles disposent d'un interlocuteur unique pour la mise en place de l'intervention, son suivi, qui sont assurés par une même équipe.

Publics visés

- Personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap
- Disposer d'une prescription médicale

Parties prenantes

Hôpitaux, généralistes, ARS, réseaux de santé



Réseau Ville Amies des Aînés



Présentation du concept

Ce dispositif encourage les villes à développer une politique volontariste en faveur des personnes âgées selon une méthodologie proposée par l'Organisation Mondiale de la Santé. Ainsi, les villes s'engagent dans un cycle d'amélioration continue de l'environnement de leurs résidents âgés.

Des plans d'actions peuvent être mis en place sur les thématiques suivantes : transports, habitat, participation au tissu social, respect et inclusion sociale, participation citoyenne et emploi, communication et information, soutien communautaire et services de santé, espaces extérieurs et bâtiments.

Objectifs

- Favoriser l'environnement des personnes âgées, le bien vieillir
- Créer des environnements urbains permettant aux personnes âgées de rester actives en bonne santé et de continuer à participer à la vie sociale
- Mieux vivre ensemble

Publics visés

- Toutes personnes âgées

Parties prenantes

Communes, communautés de communes



7 villes de la région font partie du réseau :

Essey-les-Nancy, La Wantzenau, Metz, Mulhouse, Nancy, Rixheim, Strasbourg

L'exemple de la ville de Mulhouse

- Afin de créer un cadre favorable au bien-vieillir, la ville de Mulhouse s'est engagée dans la démarche Ville Amies des Aînés.

- Plusieurs quartiers expérimentent cette démarche (Brustlein, Cité-Briand, Coteaux, Daguerre)

- La ville se situe dans la phase de « diagnostic » pour montrer les influences de la vie urbaine sur les conditions et la qualité de vie des Seniors.

- Cet état des lieux est réalisé avec les Seniors, les aidants, les professionnels des services à la personne. Il est élaboré à partir de la méthode « spirale » centrée sur le bien-être, en plus d'enquêtes de terrain pour sensibiliser le plus grand nombre.

Quels solutions habitat pour accompagner le vieillissement de la population en s'adaptant aux choix de vie des citoyens ?

A - Adapter le logement

L'ergothérapie, une ressource en développement

Optimiser le déploiement des aides techniques :

- Kits Prévention (CARSAT, inter-régimes)
- Technicothèque

Optimiser le déploiement des aides technologiques :

- Domotisation (neufs et rénovation)
- Téléassistance et téléassistance avancée
- La Poste
- IsèreAdom

Adaptation du logement :

- Aides de l'ANAH pour les travaux d'amélioration
- Aides complémentaires
- Déduction Taxe Foncière

Labels aménagement du logement

B - Poursuivre le parcours résidentiel grâce à des solutions adaptées

Programmes intergénérationnels

- Cohabitation solidaire intergénérationnelle
- Accueil familial
- Résidences et quartiers intergénérationnels

L'habitat regroupé

- Béguinage
- Des logements-foyers aux résidences autonomie
- Résidences services

Vers les structures médico-sociales

- MARPA
- EHPA
- EHPAD

C – Accompagner les seniors dans leur bien-vieillir

Téléassistance extraits du rapport du PIPAME

Exemples d'opérateur : H2AD, Bluelinea

Fiches SAAD, SSIAD, SPASAD

Réseau Ville amie des Aînés

D – Expérimenter les solutions habitat de demain

Seniors Connect+ de Groupe SOS

M@DO de la Fondation Partage et Vie

Seniors Connect+

Présentation du concept

Le projet Seniors Connect+ est porté à l'origine par la CARSAT Alsace Moselle et le GROUPE SOS Seniors. Les établissements d'hébergement du GROUPE SOS Seniors deviennent des plateformes de coordination pour tous les organismes proposant des services aux seniors à domicile (services de santé, de la vie quotidienne, de la ville, du département, associations...).

La personne abonnée à Seniors Connect+ bénéficie ainsi d'un bilan personnalisé à son domicile et est accompagnée dans les démarches pour la mise en place des solutions.

Les services de l'EHPAD sont également ouverts aux abonnés (foyer restaurant, animations, accueil de jour,...).

Objectifs

- Conseiller et accompagner des personnes âgées
- Réduire les ruptures dans les parcours
- Apporter du répit aux aidants

Publics visés

- Personnes âgées de plus de 60 ans isolées

Parties prenantes

Etablissements du Groupe SOS Seniors – CARSAT Alsace Moselle – Malakoff Médéric – financeurs – guichets publics – fournisseurs de services



-L'expérimentation Seniors Connect+ est actuellement menée sur deux ans au sein des EHPAD Les Cèdres à Metz et Les Bruyères à Epinal (Vosges). Par la suite, elle a pour but d'être étendue à d'autres établissements de GROUPE SOS Seniors.

M@DO

Présentation du concept

La Fondation Partage et Vie (anciennement Caisse d'Epargne pour la Solidarité) a présenté en octobre 2014 son projet de « maison de retraite à domicile » à Tulle (Corrèze). Ce service propose un accompagnement à domicile et des soins par des professionnels qualifiés.

Tarif forfaitaire de 52€ par jour qui comprend :

- Un référent unique pour le suivi et la personnalisation de l'accompagnement
- Le service de téléassistance et domotique avec un suivi et une assistance 7/7j et 24/24h
- Le portage des repas
- Les interventions à domicile (soins et gestes quotidiens)
- Un service de garde itinérante de nuit
- Une place à l'EHPAD du Champ Doux de l'Hôpital de Tulle en cas d'urgence (absence d'un proche, ...)

La dotation soins est allouée par l'ARS et la CNSA à hauteur de 500 000 € annuels.

Le Conseil général de Corrèze soutient le projet via l'APA.



Reconnue d'utilité publique

Publics visés

Personnes âgées dépendantes

Parties prenantes

CD, ARS, CNSA, opérateur

